



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Etude et préservation des salamandres sur le site de la fontaine Saint-Mélar, subvention à l'association « Bretagne Vivante »

DEL-2011-034

Numéro de la délibération : 2011/034

Nomenclature ACTES : Finances locales - subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 06/04/2011

Date de convocation du conseil : 31/03/2011

Date d'affichage de la convocation : 31/03/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Joël LE BOTLAN par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Etude et préservation des salamandres sur le site de la fontaine Saint-Mélar, subvention à l'association « Bretagne Vivante »

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Dans le cadre du maintien et de la valorisation de la biodiversité, une étude a été confiée à l'association « Bretagne Vivante » sur le site de la Fontaine St-Mélar à Pontivy.

Les objectifs étaient :

- dénombrer et mieux connaître les salamandres, batraciens protégés présents sur le site, afin d'adapter les programmes d'entretien et de protection par les services de la collectivité,
- faire connaître au plus grand nombre cette richesse. En effet, le site de saint Mélar est un site de reproduction pour les salamandres, dont la présence et le bon développement sont un marqueur important de la qualité de l'eau et de l'environnement, puisque cette espèce est très sensible aux pollutions et notamment aux pesticides.

« Bretagne Vivante » a, dans cet objectif, procédé à l'inventaire des batraciens, conçu le panneau d'information installé sur le site et procédé à plusieurs animations, notamment lors de l'inauguration avec le conseil municipal des enfants, initiateur de cette démarche.

La commission environnement du 17 mars 2011 a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 300.00 € à l'association « Bretagne Vivante » pour l'investissement réalisé sur ce projet.

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission environnement d'attribuer une subvention de 300 € à l'association « Bretagne Vivante ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 7 avril 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**